



21260

Mairie

Tél. 03 80 75 70 74 • Fax 03 80 75 56 65

www.selongey.com

mairie.selongey@wanadoo.fr

**Compte rendu sommaire
de la séance du conseil municipal
du 28 septembre 2009**

L'an deux mille neuf, le vingt huit septembre à dix neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Gérard Leguay, maire.

Sont présents : M. Gérard Leguay, M. Michel Verney, Mme Annick Niporte, M. Bruno Schneider, M. Serge Bavard, M. Jean-Noël Gallimardet, M. Daniel Vieillard, Mme Rachel Simonel, Mme Thérèse Parisot, Mme Paulette Therry, M. Christophe Leloup, Mme Michèle Barbusse, M. Philippe Brunot, Mme Béatrice Le Serrec.

Absents excusés : Mme Marjolène De Carvalho, M. Dominique Duchamp, M. Philippe Michaud (procuration à Mme Annick Niporte) Denis Jeunot, M. David Brunot (procuration à M. Jean-Noël Gallimardet)

Mme Annick Niporte est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 28 aout 2009 est adopté, sans observation.

1/Plan de financement de la rénovation du centre d'hébergement du complexe sportif

Le maire rappelle à l'assemblée les éléments du dossier et fait lecture du courrier du conseil général du 10 septembre dernier. Le conseil autorise le maire à solliciter les co-financeurs, comme définis dans le tableau ci-dessous.

PLAN DE FINANCEMENT DU CENTRE D'HEBERGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF

Financiers	MONTANTS	Taux de participation	objet de la dépense (éligible)	Montant HT
conseil général	300 000,00 €	44%	contrôle technique	8 540,00 €
Pays seine et tille	162 420,00 €	24%	coordination SPS	2 146,46 €
Commune de Selongey	214 932,40 €	32%	conduite d'opération	36 860,40 €
Total HT	677 352,40 €	100%	maitrise oeuvre	78 231,00 €
TVA à la charge de la ville	7 339,31 €		travaux	562 261,00 €
FCTVA	125 421,76 €		Total HT	677 352,40 €
Total TTC	810 113,47 €		Total TTC	810 113,47 €

2/ Décision modificative n°5, budget commune

Sur proposition de M. Michel Verney, adjoint aux finances, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la DM n°5, du budget de la commune, comme suit

DEPENSES

chapitre 21 (acquisition)		
compte 2111	acquisition de terrains zone artisanale	16 500,00 €
compte 2152	Acquisition de mobilier urbain	5 117,00 €
compte 2183	informatique garderie	1 480,00 €
compte 2158	panneau lumineux	-17 000,00 €
compte 2158	piscine	7 950,00 €

chapitre 23 (travaux)		
compte 2313	city stade	-108 111,00 €
compte 2313	mur du champ de mars	28 064,00 €
compte 2313	logement pastourelle	9 000,00 €
compte 2315	panneau lumineux	17 000,00 €

RECETTES

chapitres13		
compte 1326	city stade	-40 000,00 €

3/ Subvention aux associations

Après l'étude des dossiers déposés en cours d'année, le maire propose au conseil de voter une subvention pour l'association sportive du collège champ lumière et pour les retraités de SEB. Le conseil vote à l'unanimité le montant de la subvention de 450€ pour l'association sportive du collège champ lumière. Il refuse, à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle pour l'association des retraités de SEB. En effet, celle-ci avait sollicité la commune afin de financer sa participation au concours national de pétanque des aînés ruraux. Les crédits sont inscrits au compte 6574 du budget principal de la commune.

4/ Accès aux données cadastrales numérisées pour la structure intercommunale

Le conseil autorise, à l'unanimité, le président de la communauté de communes du canton de Selongey à consulter en ligne, télécharger et gérer les fichiers informatiques du plan cadastral de notre commune, ainsi que la matrice foncière associée et autres données cartographiques.

5/ Informations diverses

- Le maire informe le conseil de la composition nominative du jury de concours. Ce jury s'étant réuni, le 25 septembre, il annonce également le nom des 3 candidats retenus : BAU de Dijon, Plan Libre de Chaumont et Brandon de Dijon, ainsi que le cabinet Architectures Marc DAUBER (71 ECUISSES) au cas où l'un des 3 premiers se retire du concours.
- Le maire informe le conseil du départ en retraite de M Daniel Clerc, responsable des agents techniques, à compter du 1^{er} novembre 2009.
- Il indique également que Mme Marjolène De Carvahlo, a fait parvenir une lettre de démission de son poste d'adjointe et de conseillère municipale.
- Bruno Schneider, informe le conseil du lancement de l'appel d'offre pour l'élaboration du plan local d'urbanisme, de l'installation des aires de jeux, du programme de remplacement « des branchements plomb » et de la mise en réserve incendie du réservoir n°4.

6/ Questions des conseillers

M. Gallimardet demande des informations concernant les problèmes d'humidité survenus dans la maison d'habitation de M. Bridot, le maire et M. Schneider informe le conseil du suivi de la requête de M Bridot. La mairie a sollicité la SAUR afin d'effectuer une étude sur les canalisations.

M.Vieillard fait remarquer qu'une décharge sauvage se constitue autour de l'ancienne décharge, et demande une intervention urgente. Le maire, ainsi que M. Verney, indique qu'une enquête sera menée afin d'identifier les fraudeurs.

La séance est levée à 20h15

La secrétaire de séance,



Annick NIPORTE



Le président de séance,



Gérard LEGUAY